

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Section 1. Identification

Identificateur de produit	LABPOX 30 –Couleur - Partie A (Top Coat Epoxy)
Autres moyens d'identification	LP30 -A -Couleur
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6W 6K9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale, par contact cutané et par inhalation (Catégorie 4)
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)
 Cancérogénicité (Catégorie 2)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 2)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques,
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention

P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION: P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 P391 Recueillir le produit répandu

Storage

P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun
------------------------------	-------

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Polymère en Bisphénol A / Epichlorohydrine	25068-38-6	> 70 %
2,2'-[1,4-Butanediylbis(oxymethyken)bis[oxirane]	2425-79-8	< 10 %
alcool benzylique	100-51-6	< 15 %



Couleurs peuvent contenir		
Dioxyde de titane	13463-67-7	< 25 %
Amorphous silica	7631-86-9	< 2 %
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	< 2 %
Noir de carbone	1333-86-4	< 25 %
*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Bien rincer la bouche avec de l'eau.	
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)		
Fumée, oxydes de carbone.		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés		
En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche, eau et mousse résistante à l'alcool.		
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers		
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.		
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel		
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence		
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.		
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage		
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.		
Section 7. Manutention et stockage		
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention		
Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.		
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités		
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C		
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle		
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)		
Limites d'exposition: CAS 1333-86-4 – ACGIH – TLV-TWA 3 mg/m ³ & PEL-TWA 3,5 mg/m ³ ; CAS 13463-67-7 ACGIH – TLV-TWA 10		



mg/m³ & PEL-TWA 10 mg/m³; TWA (fraction de poussière inhalable) 3 mg/m³. CAS 7631-86-9 PEL-TWA 80 mg/m³; CAS 21645-51-2 ACGIH – TLV-TWA 1 mg/m³.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Faible	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Température élevée.

Matériaux incompatibles

Acides, bases, amines, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Chlorohydrogène, oxydes de carbone.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information spécifique disponible.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Affections de la peau et des allergies; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible;

Mutagénicité sur les cellules germinales – Les études de toxicité génétique animales ont été négatives; Cancérogénicité – Ingrédients énumérés par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA; Toxicité pour la reproduction – dans des études animales, n'a pas interféré avec la reproduction ;

Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – l'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas toxique pour STOT-SE; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – À l'exception de la sensibilisation de la peau, les expositions répétées aux résines époxy de faible poids moléculaire de ce type ne devraient pas causer d'effets indésirables importants;

Danger par aspiration – Basé sur les propriétés physiques, pas susceptible d'être un danger d'aspiration; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

CAS 25068-38-6 LD₅₀ Oral - Rat - > 15,000 mg/kg; LD₅₀ Cutanée – Lapin – 23,000 mg/kg; LC₅₀ Inhalation – n'a pas été déterminée;

CAS 2425-79-8 LD₅₀ Oral - Rat 1134 mg/kg; LD₅₀ Cutanée – Lapin – 1130 mg/kg; LC₅₀ Inhalation – Non disponible; CAS 100-51-6 LD₅₀ Oral - Rat - > 1230-3100 mg/kg; LD₅₀ Cutanée – Lapin – 2000 mg/kg; LC₅₀ Inhalation – None; CAS 13463-67-7 LD₅₀ Oral - Rat - > 5,000 mg/kg; LD₅₀ Cutanée – Lapin – 10,000 mg/kg; LC₅₀ Inhalation – 6.82 mg/l durée d'exposition 4h; ETA non disponible dans ce document

**Section 12. Données écologiques****Écotoxicité (données aquatique et terrestre)**

Toxicité aiguë pour les poissons CAS: 25068-38-6 LC₅₀: 1 – 10 mg/l (chez les espèces testées les plus sensibles)/ LC₅₀ 2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique test, 96 h; CAS: 2425-79-8 LC₅₀: 24 mg/l (Danjo rerio) 96h; CAS 100-51-6 Bluegill (Lepomis macrochirus) 10 mg/l, 96h; CAS 13463-67-7 LC₅₀: > 1,000 mg/l (Pimephales promelas) 96h;

Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS: 25068-38-6 EC₅₀: 1.8 mg/l (Grande daphnie (Daphnia magna) 48h) ; CAS: 2425-79-8 EC₅₀: 75 mg/l (Daphnia magna) 48h; CAS 13463-67-7 EC₅₀: >100 mg/l (Daphnia magna –Puce d'eau) 48h;

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS: 25068-38-6 EC₅₀: 11 mg/l (algue d'eau douce (Scenedesmus capricornutum) Essai en statique, 72h);

Toxicité pour les bactéries CAS: 25068-38-6 IC₅₀: >42.6 mg/l, (Taux respiratoires, 18h).

Persistance et dégradation CAS: 25068-38-6 12%, pas facilement biodégradable; CAS: 2425-79-8 Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation CAS: 25068-38-6 Potentiel modéré de bioconcentration; CAS: 2425-79-8 la bioaccumulation est improbable, faible Pow -1.33.

Mobilité dans le sol CAS: 25068-38-6 le potentiel de mobilité dans le sol est faible; CAS: 2425-79-8 Le produit est soluble dans l'eau et peut se propager dans les systèmes aquatiques. Très mobile dans le sol.

Autres effets nocifs Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination**Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés**

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport**Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD**

UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BENZYL ALCOHOL); CLASSE: 9 ; GE: III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BENZYL ALCOHOL); CLASSE: 9 ; GE: III.

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BENZYL ALCOHOL); CLASSE: 9 ; GE: III.

Précautions spéciales (transport/déplacement) Aucune

Dangers environnementaux (IMDG ou autre) Marine Polluant

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) Non.

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).

United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14.

United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

California Proposition 65: For colors **WARNING:** This product contains Titanium dioxide (CAS 13467-67-7) & Carbon black (CAS 1333-86-2) known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm. Alcool benzylique (CAS 100-51-6) Non listé.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité Le 10 mars 2021 - version 03

Corrections Sections 1; 2; 3; 4; 7; 8; 9; 11; 15.

Références Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale



DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit. Afin de répondre à nos exigences strictes, nous testons en permanence nos revêtements et, à l'occasion, des formulations peuvent être modifiées pour améliorer les propriétés des revêtements. Il se peut que les informations et données figurant dans ce document de référence ne soient pas à jour et ce, malgré la date de référence.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification	
Identificateur de produit	LABPOX 30, Partie B (Revêtement époxyde)
Autres moyens d'identification	LP30-B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079, rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y 0J9 (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666
Section 2. Identification des dangers	
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)	
Toxicité aiguë, voie orale et par contact cutanée (Catégorie 4) Corrosion cutanée/Irritation cutanée (Catégorie 1C) Sensibilisation cutanée (Catégorie 1) Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; irritation des voies respiratoires (Catégorie 3) Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2) Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 3) Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 2)	
Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)	
	
<p>Attention H302 +H312 Nocif en cas d'ingestion et par contact cutanée. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H402 Nocif pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>Prévention P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P260 + P261 Ne pas/ éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.</p> <p>Intervention EN CAS D'INGESTION: P301 + P331 + P310 NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P330 Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P312 appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P303 + P361 + P353 Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. ENVIRONNEMENT P391 Recueillir le produit répandu.</p> <p>Storage P403 + P233 Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P235 Tenir au frais P405 Garder sous clef.</p> <p>Élimination P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.</p>	

Autres dangers connus	Aucun	
Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Polyetheramine	9046-10-0	15 - 40 %
Isophorone Diamine	2855-13-2	10 - 30 %
Trade secret	-----	5 - 10 %
Alcool benzylique	100-51-6	10 - 30 %
Polymère en Bisphénol A / Epichlorohydrine	25068-38-6	10 - 30 %
Dimethyldicyan	6864-37-5	10 - 20 %
*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Prévenir l'aspiration du vomi. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter que le contenu de l'estomac ne pénètre dans les poumons. Bien rincer la bouche avec de l'eau.	
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Assurer un rinçage adéquat des yeux en séparant les paupières avec les doigts. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion et par contact cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)		
Fumée, oxydes de carbone, oxydes de nitrogène et composés organiques non identifiés		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés		
En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre sèche, eau et mousse résistante à l'alcool.		
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers		
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.		
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel		
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence		
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Faites attention au flashback. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.		
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage		
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.		
Section 7. Manutention et stockage		
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention		
Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas/ éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas		

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. (Lorsque la ventilation du local est insuffisante) Porter un équipement de protection respiratoire.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16 – 27 °C			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition : ACGIH – TLV-STEL Non disponible			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manche longues, pantalons longues ; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité appropriées approuvées CSA, résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide		Tension de vapeur < 5hPa (50°C)
Odeur	Odeur phénolique		Densité de vapeur Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible		Densité relative Non disponible
pH	8 – 11		Solubilité Soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible		Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible		Température d'auto-inflammation Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C		Température de décomposition Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible		Viscosité Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible		COV Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible		Autre Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Stable dans des conditions normales.			
Stabilité chimique			
Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.			
Risque de réactions dangereuses			
Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Température élevée.			
Matériaux incompatibles			
Éviter le contact avec agents oxydants, acides, acrylates, métaux, nitrites, cétone, hydrocarbures, aldéhyde, alcool			
Produits de décomposition dangereux			
Ammoniaque, amines, composés aromatiques, hydrocarbures, phénols.			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Nocif en cas d'ingestion et par contact cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Corrosif, peut causer des brûlures de la peau.			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut causer une irritation de la peau si le contact est fréquent; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Non disponible; Cancérogénicité – N’est énuméré par IARC; Toxicité pour la reproduction – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune information trouvée; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune information trouvée; Danger par aspiration – Aucune information trouvée; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.	
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)	
CAS 9046-10-0 LD ₅₀ Oral - Rat 242 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée – Non disponible; LC ₅₀ Inhalation Non disponible; CAS 2855-13-2 LD ₅₀ Oral - Rat 1030 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée – Non disponible; LC ₅₀ Inhalation Non disponible; CAS 100-51-6 LD ₅₀ Oral – Rat 1230 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée Non disponible; LC ₅₀ Inhalation Non disponible; Trade Secret LC ₅₀ Non disponible; LD ₅₀ Oral-Rat 1620 mg/kg; Cutanée – Lapin 2000 mg/kg ETA non disponible dans ce document	
Section 12. Données écologiques	
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	
Toxicité aiguë pour les poissons CAS:9046-10-0: LC50: 772.14 mg/L (Poisson, 96h); Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS:2855-13-2 - EC ₅₀ : 17.4 mg/l (Water flea 48h); CAS: 100-51-6 EC ₅₀ : 55 mg/l (Water flea 24h); CAS: 9046-10-0 EC ₅₀ : 80 mg/l (Daphnia ap. Acute) 48h)	
Persistance et dégradation	CAS: 2855-13-2: Non information trouvée CAS: 9046-10-0: Non biodégradable
Potentiel de bioaccumulation	Non information trouvée.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
UN 2735; NOM: Amines liquides, corrosives, N.S.A.(Poly(propylène glycol) bis(2-aminopropyl éther); Isophorone diamine); CLASSE: 8 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
UN 2735; NOM: Amines liquides, corrosives, N.S.A.(Poly(propylène glycol) bis(2-aminopropyl éther); Isophorone diamine); CLASSE: 8 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
UN 2735; NOM: Amines liquides, corrosives, N.S.A.(Poly(propylène glycol) bis(2-aminopropyl éther); Isophorone diamine); CLASSE: 8 ; GROUPE D'EMBALLAGE: III	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE conformément au TMD.
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Polluant marin
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 7 janvier 2019 - version 02
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists



ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.